

GENÈVE : UNE LEÇON POUR NEW YORK

Les négociations nucléaires : à tout vouloir, on risque de tout perdre.

PAR DAVID COX

À QUATRE HEURES DU MATIN LE 15 SEPTEMBRE, CINQ HEURES APRÈS l'échéance officielle qui devait marquer la fin de la quatrième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération (TNP), quatre semaines de pourparlers entre les États parties au Traité semblaient avoir abouti à l'échec. Les interprètes et traducteurs menaçaient de partir, les climatiseurs allaient s'arrêter et les lumières, s'éteindre, faute d'argent; au milieu de tout cela, le président de la Conférence a reçu un rapport d'un paragraphe qui émanait du Comité de rédaction, lequel y précisait que ses membres ne pouvaient s'entendre sur les mots à employer pour décrire le progrès accompli (ou l'absence de progrès) afin de mettre un terme à la course aux armements et, aspect primordial, de conclure une entente sur l'interdiction complète des essais d'armes nucléaires.

L'impasse aurait pu intriguer un nouveau-venu à la conférence. L'année qui venait de s'écouler augurait fort bien du désarmement et de la limitation des armements, notamment en Europe, où l'on accueillait certes avec enthousiasme la fin de la Guerre froide et les réductions des forces conventionnelles. Cependant, les pays non alignés ont, sous la gouverne du Mexique, concentré leur attention sur une seule question : la fin des essais d'armes nucléaires. Pour eux, c'est là le gage de la bonne foi des superpuissances, dans l'effort collectif déployé pour enrayer la prolifération des armes nucléaires.

La Conférence d'examen de Genève n'était que le premier round dans les démarches que les États parties font pour mettre les États-Unis au pied du mur relativement à l'interdiction des essais. Le deuxième round est prévu pour le début janvier à New York, quand, encore une fois par suite d'une initiative d'un groupe de pays non alignés, les signataires du Traité de 1963 sur l'arrêt partiel des essais (PTBT) se réuniront pour étudier une modification qui interdirait tous les essais nucléaires. En outre, la réunion de New York déterminera le ton des actes et politiques à venir qui, quant à eux, pourraient bien sceller le sort du TNP, car en 1995, les participants à la conférence d'examen décideront s'il faut proroger le Traité et, le cas échéant, de combien de temps.

À la toute fin de la conférence d'examen, il était évident que le désaccord ne tenait pas simplement au libellé du document final. Les États-Unis voulaient que l'on prît en compte leurs négociations avec l'URSS sur les protocoles de vérification devant être intégrés aux traités existants de limitation partielle des essais, et que l'on vît là une des étapes d'une démarche progressive vers une Interdiction complète des essais (ICE). Le Mexique a dit non, en soutenant qu'un tel acquiescement voilerait le point essentiel, à savoir que le gouvernement Bush, tout comme l'administration précédente, n'avait aucunement l'intention de mettre un terme aux essais d'armes nucléaires. Les efforts pour trouver un texte de compromis ont achoppé sur ce seul point litigieux.

PARFAITEMENT CONSCIENT DES ENJEUX, LE PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE, M. Oswaldo de Rivero (Pérou), avait en dernier ressort rédigé un texte de compromis qu'il n'était pas disposé à discuter davantage. Quand la séance plénière a repris, le Mexique a demandé la parole et objecté ses motifs, en confirmant qu'il ne s'était pas opposé à la position occidentale pendant un mois simplement pour bluffer et arracher le plus de concessions possible à la onzième heure. On a dès lors retiré le texte de compromis, et, au milieu des récriminations, le président a abruptement clos la séance.

Le fait que les pays signataires n'aient pas réussi à s'entendre sur un texte final ne met pas le Traité sur la non-prolifération en péril. Aucun document

n'a transpiré de la conférence d'examen en 1980 et, en 1985, l'échec ne fut évité que par un tour de passe-passe diplomatique. Cependant, ces conférences, qui ont lieu tous les cinq ans, ne se résument pas uniquement à quatre semaines de disputes sur les essais d'armes nucléaires. Le TNP est un cadre dans lequel on autorise, régleme et surveille les échanges commerciaux de technologies et de matières nucléaires. Il institue une tribune où les États non munis d'armes nucléaires peuvent réaffirmer leur conviction que l'absence d'engins atomiques dans leurs arsenaux renforce la sécurité, et se pencher sur les problèmes que pose le commerce des matières nucléaires.

Le Canada, par exemple, a exercé de fortes pressions, avec succès d'ailleurs, pour obtenir un projet d'accord sur le commerce du tritium. Pareille entente, qui aurait été intégrée au document final, s'inscrit dans le cadre d'efforts plus vastes pour assujettir des matières non nucléaires, dont l'eau lourde et peut-être même le béryllium, au régime des garanties.

Lorsque l'on oublie de tels objectifs aussi concrets et pratiques de la conférence d'examen, ce ne sont pas tant les bases du Traité qui sont minées, mais plutôt la capacité des signataires de s'attaquer ensemble aux problèmes graves menaçant d'affaiblir le régime de non-prolifération : citons à cet égard le fait que les États parties n'aient pas encore réussi à convaincre des pays quasi nucléaires tels que le Brésil, l'Argentine, le Pakistan et l'Afrique du Sud d'adhérer au Traité, et la surveillance de quantités toujours plus grandes de plutonium, lesquelles sont un sous-produit des installations nucléaires civiles.

EN 1963, APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE NÉGOCIATIONS INFRUCTUEUSES SUR l'adoption d'un traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires, les États-Unis et l'Union soviétique avaient réussi en quelques semaines à s'entendre sur un arrêt partiel qui ne s'appliquait pas aux essais souterrains. Dans le préambule du Traité sur l'arrêt partiel des essais nucléaires (PTBT), cependant, les superpuissances se disaient résolues à négocier une entente d'interdiction complète. Cinq ans plus tard, sans que des progrès sensibles aient eu lieu sur ce dernier plan, elles ont réitéré le même engagement dans le préambule du TNP.

En dépit de ces déclarations, il n'est pas certain que l'on puisse établir hors de tout doute un lien direct entre une interdiction complète des essais d'armes nucléaires et les aspects fondamentaux de la non-prolifération. Par exemple, les scientifiques s'entendent généralement pour dire que les États quasi nucléaires n'ont pas besoin de faire des essais pour mettre au point et déployer des armes nucléaires de première génération (armes à fission, dont la puissance varie de quelques kilotonnes à une centaine de kilotonnes).

En outre, si un seul essai était jugé nécessaire, ce serait sans doute un essai dont on pourrait ensuite «nier» l'exécution, tout comme l'Inde le fit en 1974, et tout comme Israël et l'Afrique du Sud l'ont probablement fait en 1979. Dans les contextes régionaux, il n'est sans doute pas nécessaire, aux fins militaires, de perfectionner les armes nucléaires (ce n'est peut-être possible qu'avec des essais). Par exemple, la possibilité que les armes nucléaires israéliennes soient d'une puissance relativement limitée ne diminue en rien leur influence politique et dissuasive au Moyen-Orient. Employée contre des villes ou de grands objectifs militaires, une arme à fission élémentaire est plus que suffisante pour modifier irrévocablement le cours de la bataille.

La fabrication «domestique» d'armes nucléaires ne dépend donc pas essentiellement des essais, mais plutôt d'un approvisionnement en matières fissiles de qualité appropriée. Il s'ensuit que le régime de non-prolifération progresserait davantage si l'on cherchait à enrayer la production de ces